

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
28/05/2018

Dossier complet le :
28/05/2018

N° d'enregistrement :
2018-0121

1. Intitulé du projet

Construction d'un Bâtiment de Stockage Extérieur pour la plateforme Courrier de la Poste de Lesquin

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

POSTE IMMO

Nom, prénom et qualité de la personne

BOUSSEMART FREDERIC

habilitée à représenter la personne morale

Chargé de développement projets

RCS / SIRET

4 2 8 5 7 9 1 3 0 0 0 2 0 1

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Construction d'un bâtiment de stockage d'une surface de plancher de 1274,16 m ² relié par 2 sas au bâtiment existant d'une surface de 36 745m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment de stockage extérieur :

- Réalisation d'une plateforme de type voirie lourde d'une surface de 1 340 m²
- Installation sur la plateforme d'un bâtiment de stockage d'une surface de plancher (compris surface des sas) de 1 274,16 m²
- Réalisation de 2 ouvertures, avec mise en place de portes coupe feu, dans le bâtiment existant pour la réalisation de sas entre l'existant et le bâtiment de stockage

4.2 Objectifs du projet

La construction du bâtiment de stockage permettra de stocker des cassettes vides afin de libérer de l'espace dans le bâtiment principal et permettre l'installation d'une nouvelle machine de production dans le bâtiment existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction d'un bâtiment de stockage extérieur :

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois environ et comprennent :

- Réalisation d'une plateforme de type voirie lourde d'une surface de 1 340 m² permettant de recevoir le bâtiment de stockage et les sas de jonction
- Réalisation de 2 ouvertures, avec mise en place de portes coupe feu, dans le bâtiment existant pour la réalisation de sas entre l'existant et le bâtiment de stockage
- Installation sur la plateforme d'un bâtiment de stockage préfabriquée d'une surface de plancher (compris surface des sas) de 1274,16 m²

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En Exploitation, le bâtiment permettra le stockage de cassettes de rangements vides.

Les utilisateurs viendront déposer ou récupérer, à l'aide de chariots élévateurs, des cassettes vides en fonction des besoins de l'activité courrier. Plusieurs passages par jour en fonction de l'activité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du chantier	1 500m ²
Longueur du bâtiment	80m
Largeur du bâtiment	15m
Longueur des 2 sas	10m
Largeur des 2 sas	5m
Longueur de la plateforme	83m
Largeur de la plateforme	18m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse du site :

rue des saules

CRT Lesquin

59810 LESQUIN

Références Cadastres :

- 000 ZC 0160 : 56 546 m² (Lesquin)

- 000 ZI 0301 : 12 388m² (Sanghin
en Mélançois)

- 000 ZM 0164 : 28 779m² (Sanghin
en Mélançois)

Le bâtiment de stockage est prévu
sur la parcelle 000 ZC 0160

Coordonnées géographiques¹

Long. 3° 7' 53" E Lat. 50° 35' 16" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Projet situé dans une zone d'archéologie préventive
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice descriptive des travaux
Illustration 3D avant / après travaux
Plan de masse projet 1/500 et 1/1000
Plan de profil du terrain avant / après

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lille

le, 28 Mai 2018

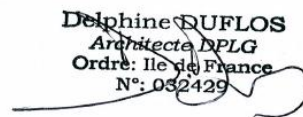
Signature

POSTE IMMO
Direction Régionale
Nord Pas-de Calais Picardie
55, rue des Moulins de Garance
CS 70030 - 59035 LILLE CEDEX

Frédéric BOUSSEMARY




Notice descriptive


Delphine DUFLOS
Architecte DPLG
Ordre: Ile de France
N°: 032429

1 DETAILS SUR LE NOUVEAU BATIMENT

1.1 GENERALITES :

Le projet consiste à la création d'un bâtiment de stockage extérieur (non chauffé) sur le site de la PIC de Lesquin. Ce bâtiment aura uniquement pour fonction le stockage de matériel vide.

1.2 CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES :

- Surface d'emprise au sol du projet de 1340,33m² (qui portera l'emprise au sol sur la parcelle à 38 895m²)
- Surface de plancher du projet de 1274,16m².

Il sera implanté à 10 mètres du bâtiment existant (7 mètres si on compte l'abri fumeurs couvert mais non clos). Celui-ci sera relié au bâtiment existant par deux SAS de construction identique au chapiteau.

1.3 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATIMENT CREE :

1.3.1 Résistance au feu

L'ensemble de la construction, hors exutoires, sera classé M0-a2s1d0.

Les parois translucides seront classées M1 non goutant.

Les exutoires de désenfumage seront classées M2 non glissant.

1.3.2 Charpente

La charpente sera une charpente métallique (Profilés Acier avec protection par peinture antirouille 2 couches ou Aluminium) avec liaison équipotentielle y compris mise à la terre. La liaison au sol se fera par ancrage, par tiges d'acier d'un mètre de longueur minimum, sur sol compacté type voirie PL avec fond de forme de 50 cm d'épaisseur compacté à 60Mpa.

Les fermes seront au pas de 5m environ. La charpente comprend les fermes, les portiques, entrefermes, pannes faîtières, intermédiaires et sablière, contreventements, pièces de liaison, boulonneries, plaques de base en pieds de poteaux et toutes sujétions pour une parfaite finition dans les règles de l'art. Pente de toit à 12% environ.



1.3.3 Couverture

La couverture sera de type panneaux sandwich de 50 mm d'épaisseur. Parements en tôle d'acier galvanisé Ame en laine de roche A2 s1 d0 de 50mm d'épaisseur. Emboitement en rives longitudinales avec fixations apparentes. Coloris Gris Clair – RAL 7035. Faitières en acier laqué Gris Clair – RAL 7035

Eclairage naturel assuré par intégration de panneaux translucides classées M1 non goutant (environ 10% de la surface de la toiture)

1.3.4 Bardage

Bardage en panneaux de tôle d'acier galvanisé laqué Gris Clair – RAL 7035.

Tôles d'angles et d'habillages en acier laqué Gris Clair – RAL 7035.

1.3.5 Portes de secours

Mise en place de 8 portes de secours isolées en tôle d'acier Coloris Gris Clair – RAL 7035 et équipées de barres anti panique et ferme porte. Dimensions des portes H215cm x L90cm

1.3.6 Exutoires de désenfumage

Implantation de 4 exutoires de désenfumage à asservissement pneumatique y compris boîtier de commande. Positionnement suivant plans. Résistance des dômes à 1 200 joules. Surface par exutoire 3m² utile.

1.3.7 Canton de désenfumage

Un écran de désenfumage sera prévu pour séparer le volume en deux parties (repérage sur plans). Cet écran de désenfumage sera positionné sur toute la largeur du bâtiment.

1.4 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Les descentes d'eau pluviales seront au maximum espacées de 20m sur une même gouttière (voir plans). Les nouveaux réseaux seront connectés aux réseaux eaux pluviales existantes. Il est prévu une attente (regard) à chaque changement de direction et au maximum.

1.5 ELECTRICITE

Un coffret électrique normalisé sera posé au niveau du sas situé près des quais. L'éclairage à l'intérieur du bâtiment se fera par l'intermédiaire de luminaires à LED de sorte à obtenir un éclairage moyen de 200 lux. Les commandes d'éclairage seront par détecteurs de présence répartis sur toute la surface du bâtiment.



1.6 AMENAGEMENT INTERIEUR

Le rayonnage aura une hauteur maximale de 2,75m.

Des cheminements seront matérialisés pour la sécurité des personnes par rapport aux engins de manutention.

1.7 SYSTEME DE PROTECTION INCENDIE

Une centrale incendie de type 4 sera installée dans le bâtiment.

Les RIA seront positionnés sur le cheminement piétonnier pour faciliter leur repérage et leur utilisation.

Ils ont été positionnés pour que chaque point de l'extension soit desservi par deux RIA.

1.8 VOIRIES

Le terrain autour de l'extension sera remodelé. Une pente de 2% sur 1,50m sera présente sur toute la périphérie de l'extension.

Un L Béton sera mis en place au niveau des quais car la différence de niveau entre ces deux parties pourra être de 1,10m au maximum. Un garde-corps en acier galvanisé, d'une hauteur de 1m sera positionné sur toute la longueur du L Béton afin de protéger les personnes contre les chutes.

1.9 DIVERS

Fermeture du site du samedi 20h au dimanche 22h.

Un poste de garde est présent sur le site. Les gardes sont présents 7j/7j et 24h/24h.

Les portes de liaison entre le bâtiment existant et l'extension seront ouvertes dès le lundi matin et jusqu'au vendredi soir.

L'effectif total du site est de 710 personnes. Après les travaux, celui-ci ne changera pas. Fonctionnement en 3*8 pour les halls de production (surface comptée en industrie dans le cerfa) + du personnel dans des bureaux (8h00-18h00). Il n'y aura que 4 personnes qui iront simultanément dans le bâtiment de stockage.

Le nombre de places de parking ne sera pas modifié.

2 TRAVAUX SUR LE BATIMENT EXISTANT

2.1 TRAVAUX ENGENDRES POUR LA LIAISON AVEC L'EXTENSION

- Dépose/découpe du bardage sur une hauteur de 6m et sur l'emprise des 2 futurs SAS.
- Découpe soigné du sous-bassement en béton banché sur l'emprise des nouvelles portes, soit une largeur d'environ 3 mètres pour chacune des deux portes.
- Installation de deux portes battantes coupe-feu 1 heure en acier laqué, de dimension totale 3m x 3m, à 2 vantaux égaux, sur ventouse. Ces portes seront reliées par un système de détecteur autonome déclencheur (DAD).
- Mise en œuvre de panneaux de bardage coupe-feu 2 heures sur la largeur des SAS sur une hauteur de 6 mètres en environ. Coloris RAL 7035, dito existant.
- Mise en place de deux portes souple à levage rapide de dimension 3m x 3m, à repliement vertical. Déclenchement par tirette avec sécurité anti-obstacle à la fermeture. Ces portes seront positionnées avant les portes battantes pour isolé thermiquement le bâtiment existant de l'extension.

2.2 TRAVAUX ENGENDRES PAR LA MODIFICATION DU TERRAIN

Un escalier servant pour une issue de secours sera modifié (ajout d'une plateforme) afin que les personnes qui l'empruntent ne soit pas gênées dans l'évacuation.

3 AMENAGEMENT DIVERS SUR LA PARCELLE EXISTANTE

Une zone de terrain va être modifiée en plateforme voirie poids lourds pour qu'un engin de secours puisse y stationner (voir repérage sur plans). Cet aménagement permettra aux engins de secours de se rapprocher le plus possible d'une jonction entre deux zones de bâtiments déjà existant afin que le feu ne puisse se propager.

- Décapage de la terre végétale
- Terrassement avec la mise en place d'un fond de forme compacté de 20 centimètres au minimum.
- Mise en place d'un geotextile
- Mise en place de gravillons gris

Maître d'ouvrage

Poste Immo
Direction Régionale Nord-Ouest
55 rue des Moulins de Garance
CS70030
59035 Lille Cedex

Architecte

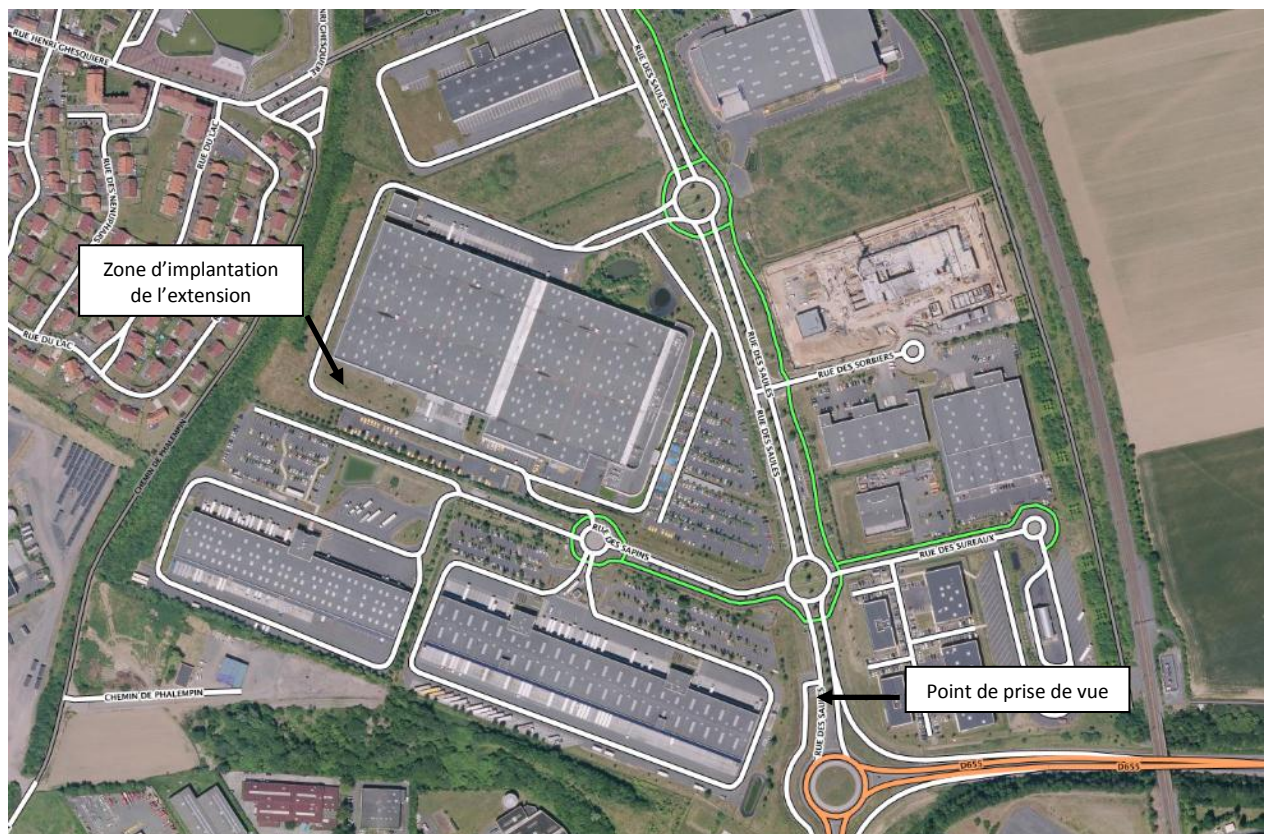
delphine duflos
architecte dplg
30 avenue des Marronniers
93400 Saint-Ouen
tél. 01 40 11 09 82
mob. 06 86 66 75 39
email delphineduflos@yahoo.com
www.delphineduflosarchitecte.com
Inscrite à l'ordre des architectes Ile-de-France 039499

Maître d'oeuvre

TW Ingénierie
Zac du Chevalement
59 286 ROOST-WARENDIN



Document graphique permettant de
situer le projet dans l'environnement lointain



Photographies

PIC de LESQUIN
Rue des saules
59810 LESQUIN

Maître d'ouvrage

Poste Immo
Direction Régionale Nord-Ouest
55 rue des Moulins de Garance
CS70030
59035 Lille Cedex

Architecte

Delphine Duflos
architecte dplg
30 avenue des Marronniers
93400 Saint-Ouen
tél. 01 40 11 09 82
m o b. 0 6 8 6 6 6 7 5 3 9
email delphineduflos@yahoo.com
www.delphineduflosarchitecte.com
Inscrite à l'Ordre des Architectes Ile-de-France 039499

Maître d'oeuvre

TW Ingénierie
Zac du Chevalement
59 286 ROOST-WARENDIN



Document graphique permettant de
situer le projet dans l'environnement proche



Photographies

PIC de LESQUIN
Rue des saules
59810 LESQUIN

Maître d'ouvrage

Poste Immo
Direction Régionale Nord-Ouest
55 rue des Moulins de Garance
CS70030
59035 Lille Cedex

Architecte


30 avenue des Marronniers
93400 Saint-Ouen
tél. 01 40 11 09 82
m o b. 0 6 8 6 6 6 7 5 3 9
email delphineduflos@yahoo.com
www.delphineduflosarchitecte.com
Inscrite à l'ordre des architectes Ile-de-France 039499

Maître d'oeuvre

TW Ingénierie
Zac du Chevalement
59 286 ROOST-WARENDIN



Illustration avant travaux



Photographies

PIC de LESQUIN
Rue des saules
59810 LESQUIN

Maître d'ouvrage

Poste Immo
Direction Régionale Nord-Ouest
55 rue des Moulins de Garance
CS70030
59035 Lille Cedex

Architecte


architecte dplg
30 avenue des Marronniers
93400 Saint-Ouen
tél. 01 40 11 09 82
m o b. 0 6 8 6 6 6 7 5 3 9
email delphineduflos@yahoo.com
www.delphineduflosarchitecte.com
Inscrite à l'ordre des architectes Ile-de-France 039499

Maître d'oeuvre

TW Ingénierie
Zac du Chevalement
59 286 ROOST-WARENDIN

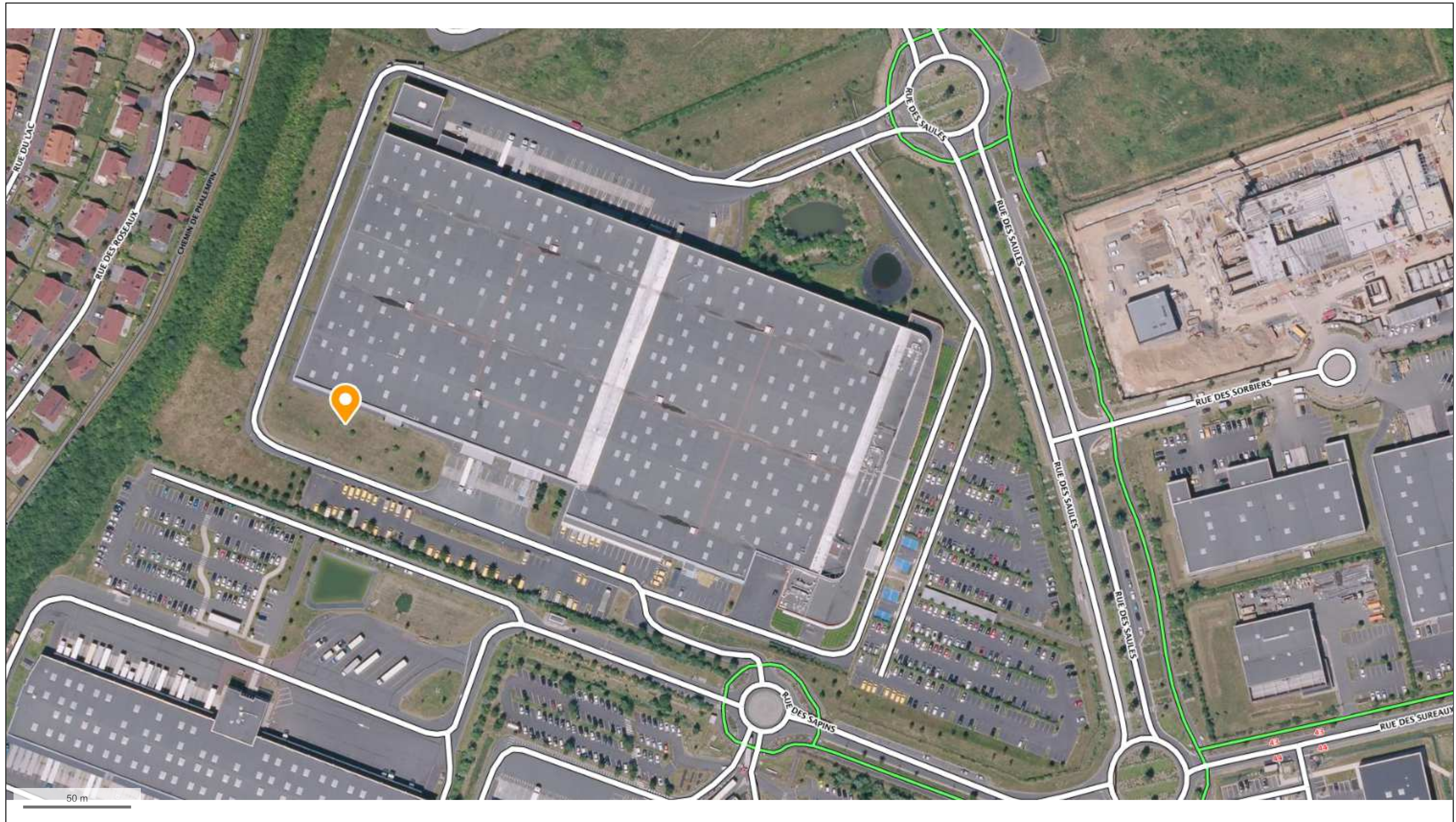


Illustration Après Travaux



Photographies

PIC de LESQUIN
Rue des saules
59810 LESQUIN

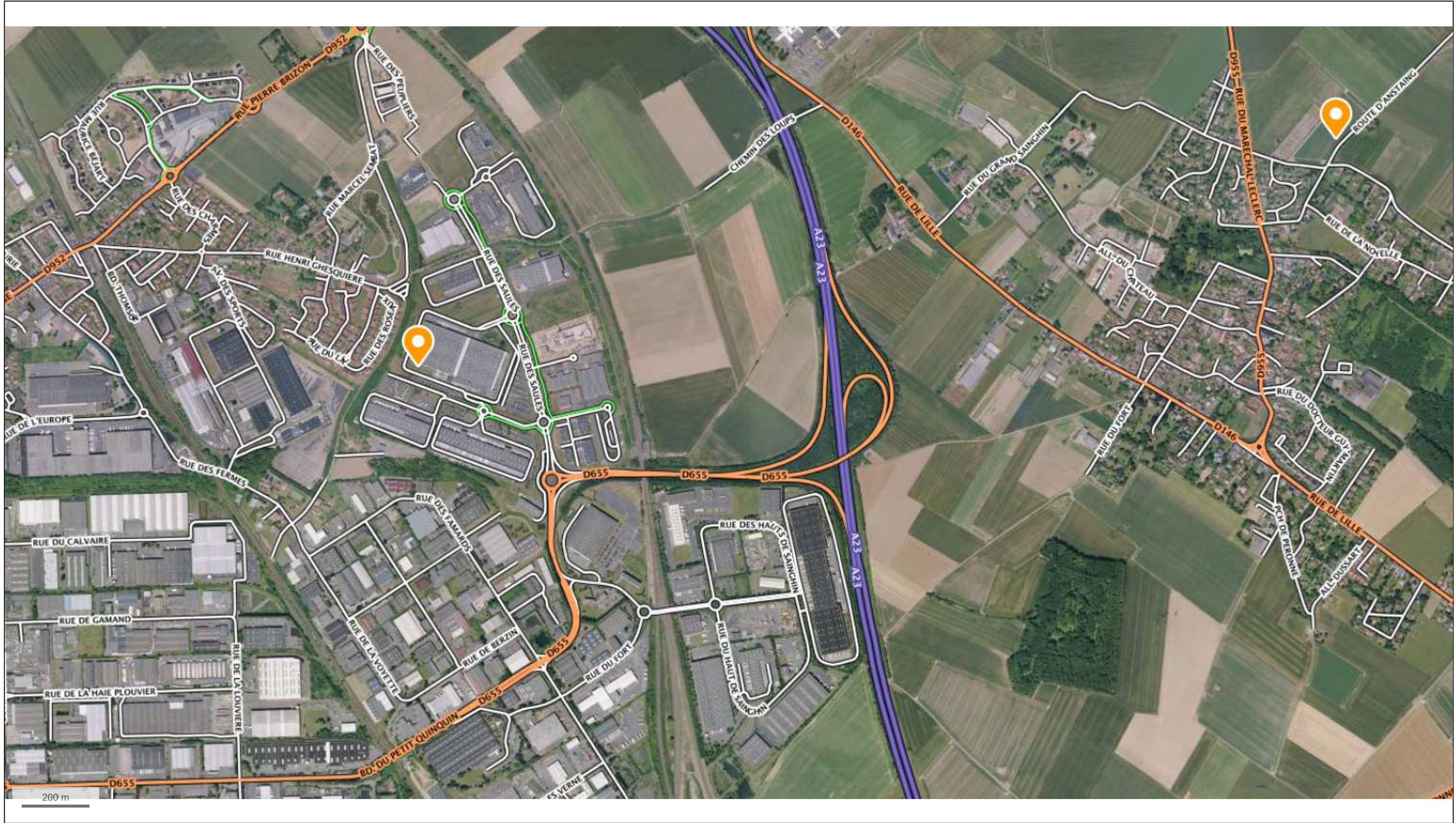


© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 08' 04" E
Latitude : 50° 35' 17" N

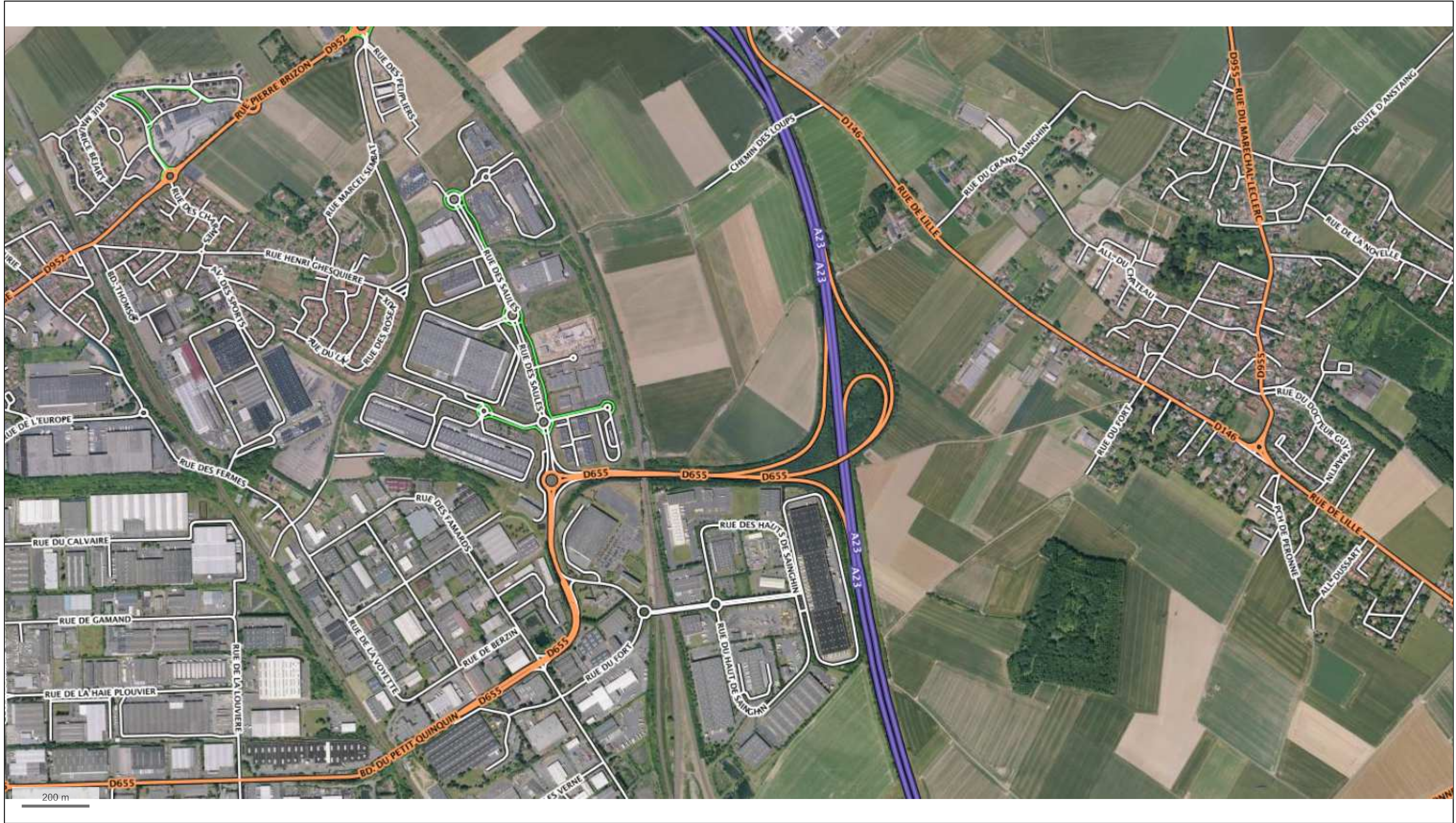


Longitude : 3° 08' 05" E
Latitude : 50° 35' 17" N



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 08' 42" E
Latitude : 50° 35' 12" N



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 08' 42" E
Latitude : 50° 35' 12" N